

# Dysplasie coxo-fémorale, dysplasie du coude, articulations scapulo-humérales

## Lecture officielle de la radiographie

**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010**

**Lecteur officiel** : Pr. J.P. GENEVOIS

Le Professeur GENEVOIS est membre de la sous commission dysplasie de la Société Centrale Canine, expert de la Fédération Cynologique Internationale, expert de la commission d'appel de la Société Centrale Canine.

**Réception** : M. JOUANCHICOT

est chargé de réceptionner, vérifier et expédier les dossiers complets au professeur.

**Eléments importants** :

Afin que les clichés soient traités dans les meilleurs délais, il est vivement conseillé de respecter le protocole préconisé par le Pr. GENEVOIS et d'en faire part à votre vétérinaire avant l'examen radiologique.

L'examen doit avoir lieu dans le pays de résidence du propriétaire.

**Protocole** :

Chaque cliché doit être identifié de manière infalsifiable au sein même de la radiographie. Les indications à porter sont les suivantes :

- Nom de l'animal
- Numéro d'identification (puce ou tatouage)
- Race
- Sexe
- Date de naissance
- Nom du vétérinaire pratiquant l'examen
- Date de la prise de cliché
- Latéralisation D-G

L'âge de l'animal doit être au minimum de 15 mois au moment de la radio (âge de la confirmation pour le Rhodesian Ridgeback).

Une attestation doit être délivrée par le vétérinaire effectuant la radiographie, qui certifie avoir vérifié lui-même l'identification de l'animal et sa conformité avec celui indiqué sur le cliché radiographique. De même, sont précisées les modalités de réalisation de la radiologie (anesthésie générale, sédation profonde).

**A noter qu'il est obligatoire que le chien soit anesthésié ou sous sédation profonde afin d'assurer une bonne myorésolution (relâchement musculaire) sous peine de rejet de la radiographie.**

La qualité technique du cliché doit être parfaite pour permettre une bonne analyse : tous les contours articulaires et la structure osseuse doivent être parfaitement nets.

Les clichés sur CD Rom ne sont pas (encore) acceptés. Pour le moment, il faut toujours imprimer les images numérisées sur support transparent. Le format 1/1 est impératif pour les coudes. Pour les hanches et les épaules, une diminution maximale de 25% de la taille de l'image est tolérée.

**Les clichés insuffisants ou approximatifs seront refusés.**

Tout marquage effectué à postériori : écriture au feutre indélébile, étiquette collée sur le film, marquage par grattage de l'émulsion, perforation des films ... est susceptible d'être contrefait même s'il s'accompagne d'un certificat vétérinaire.

**Il ne peut donc pas donner lieu à interprétation.**

**Délai** :

Il faut compter **6 semaines** à réception des radiographies.

## **RHODESIAN RIDGEBACK CLUB**

Reconnu par la Société Centrale Canine

Siège social : 10, Avenue Ernest Renan – 77270 Villeparisis

Courriel : [ciouanchicot@free.fr](mailto:ciouanchicot@free.fr)

Site : <http://www.rhodesianridgebackclub.com/>



## **MEMENTO**

### **Éléments à fournir :**

- Le ou les clichés identifiés par un marquage indélébile
- L'attestation sur l'honneur du vétérinaire
- La photocopie du pédigrée
- Une enveloppe format radio pré-timbrée libellée à votre adresse (vérifier le tarif selon le poids)
- Le bordereau de demande de dépistage
- Le règlement :
  - 25€ (par dépistage) à l'ordre du Pr GENEVOIS
  - 25€ (par dépistage) à l'ordre du RRC (remise de 50% pour les membres du club)

Adresser son dossier **complet** au :

**RHODESIAN RIDGEBACK CLUB**

10 Avenue Ernest Renan

77270 Villeparisis